

MUSÉE ROYAL

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Jg. 2378-2519.

n° 1249

Dossier concernant le tableau
de M^r Emile Wauters, représentant:
Marie de Bourgogne 2^e, acquise
pour le Musée moderne.

et Hugo Vander Ghes, au couvent de Rouge cloître (2519)

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

1249 Tableau de M^r Em. Wauters: Marie de Bourgogne 2^e

MINISTÈRE

de

L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION

des

LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

Bruxelles, le

7^e Mars 1871.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

1249

①

N^o 14700

Monsieur le Conservateur,

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE

Le Gouvernement vient d'acquiescer pour le Musée moderne de peinture et de sculpture un tableau de Monsieur Emile Wauters représentant Marie de Bourgogne implorant la grâce de ses conseillers Hugonet et Embercourt.

Il a été convenu entre le Département de l'Intérieur et l'artiste intéressé, que ce tableau serait envoyé à l'exposition internationale qui aura lieu cette année à Londres.

L'expédition des œuvres de l'espèce destinées à figurer à la dite exposition, ayant lieu dès à présent, le tableau de Monsieur Wauters ne pourra être remis au Musée qu'après la clôture de l'exhibition anglaise.

Cependant le Gouvernement ayant pris de fait possession de l'œuvre de Monsieur

Wauters,

A Monsieur le Conservateur des Musées de peinture et de sculpture de l'Etat.

Wauters, je vous prie, Monsieur le Conservateur
de vouloir bien, afin de me mettre à même
de faire provoquer le paiement du prix
d'acquisition qui est imputable sur les
fonds du budget de 1870, me faire parvenir
un certificat daté de ce jour, constatant
que le tableau dont il s'agit fait partie
des collections de l'Etat.

Pour le Ministre,
Le Directeur général,
Vallée

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1249 (2)

Brux. 3 fev. 1871

à Mr le Ministre D.
l'Intérieur.

Comme suite à votre
dépêche du 1^{er} de ce mois,
etc, etc. De Bruxelles. etc.

Le Conservateur des Musées N^o 124900, j'ai l'honneur
royaux de Peinture & de
Sculpture certifie que les deux œuvres faire parvenir le
tableau de Mr. Emile Wauters, représentant :
Marie de Bourgogne implorant la grâce de ses
Conseillers Hugonet et d'Imbrecourt fait partie du
Collectionneur de l'œuvre moderne de Peinture.

Bruxelles, le 20 2^e 1876.

Apr.

Le Conservateur



MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 14700

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE
SOMMAIRE

Bruxelles, le 23 février 1872



Messieurs,

M^r Emile Wauters s'est
adressé, à différentes reprises, à
mon Département à l'effet d'obtenir
que son tableau représentant une
épiquade de la rue de Namur de
Bourgoigne et qui a été acquis pour
le Musée moderne de l'Etat, soit
placé dans des conditions plus
favorables de location, qu'il ne
l'est maintenant.

Je reviens avec plaisir,
Messieurs, qu'il vous fait possible
de déférer au vœu de ce jeune
artiste, digne à tous égards de la
bienveillance du Gouvernement.

Agréez, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Pour le Ministre,
Le Directeur général,
M. Lafont

A la Commission administrative
des Musées de peinture et de sculpture
de l'Etat.

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION

des

LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o _____

Bruxelles, le 25 Juin 1872.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1249 (4)

1249

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE

Monsieur le Conservateur,

M^r Emile Wauters ayant été auto-
risé à envoyer à la prochaine exposition des
Beaux-arts de Bruxelles le tableau de
"Marie de Bourgogne", qui a été acquis pour
les collections de l'Etat, l'artiste désire pouvoir
dès à présent retirer cette œuvre du Musée
moderne afin d'y faire quelques retouches.

Je vous prie, Monsieur le Conservateur,
de vouloir bien donner les ordres nécessaires pour
que cette toile soit mise à la disposition de
M^r Wauters.

Pour le Ministre de l'Intérieur
Le Directeur-général
W. H. P. J.

A Monsieur
le Conservateur des Musées royaux
de peinture et de sculpture de l'Etat,
à Bruxelles.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

1249 (5)

Le Soussigné déclare avoir reçu
des Messieurs Baron de Pouru & de Sculpteur
le tableau qu'il a cédé à l'Etat et qui
représente: Marie de Bourgogne &c.
Cet tableau lui sera confié pour figurer au
Salon de Bruxelles de 1872 et sera
réintégrée au Musée moderne après
la clôture de cette Exposition.

Le Soussigné s'engage à prendre
toutes les mesures nécessaires pour la
conservation du tableau mentionné
ci-dessus et assume la responsabilité
des accidents qui pourraient y
arriver.

Bruxelles, le 26 Juin 1872.

Willems

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION

Beaux-arts, Lettres, de
l'AGRICULTURE ET DE L'INDUSTRIE.

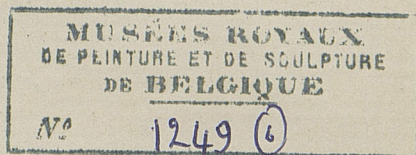
N^o 14, 700

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE

Bruxelles, le 9 Août 1872.



Monsieur le Conservateur,

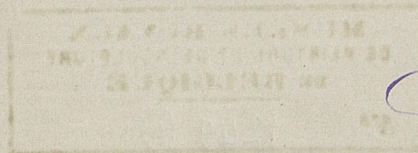
Le Gouvernement vient d'acquies-
-cie un tableau de Monsieur Wauters, re-
-présentant « Le peintre Hugo Vander-
-goes au couvent de rouge-Clôtre. Cette
cession est consentie moyennant la remise
au peintre de son tableau « Marié de Bour-
-goes implorant la grâce de ses conseillers,
qui fait partie des collections du Musée
moderne de peinture et le paiement d'une
somme complémentaire.

L'œuvre nouvelle de Monsieur Wauters
figurera à l'exposition générale des Beaux-
-arts de cette année et ce ne sera qu'après
la clôture du Salon qu'elle pourra être remise
aux Musées. Toutefois, le marché étant
consenti, il y a lieu de solder à l'artiste
la somme qui lui revient et je vous prie, en
conséquence, de vouloir bien m'adresser pour
la Cour des Comptes, un certificat constatant
que le tableau fait partie des collections
du Musée Moderne.

Afin d'éviter des observations éventuelles
de la part de la Cour des Comptes, il y aura
lieu

A Monsieur le Conservateur des Musées de peinture et
de sculpture de l'Etat.

Il a été
Vu de dater ce certificat au 12 juin
dernier.



Pour le Ministre,
Le Directeur Général des Beaux-Arts,
M. Leprieux

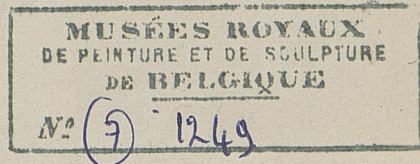
MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

Bruxelles, le

9 Janvier 1872.

N^o 14200.



N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE

Monsieur le Conservateur,

M^{re} Emile Wauters a exprimé le désir de pouvoir avoir à sa disposition, pour quelques jours, dans son atelier, son tableau de Hugo Vanderghoes, afin d'y faire quelques retouches.

Il m'a paru qu'il pourrait être déferé avec d'autant moins d'inconvénient à ce désir que l'œuvre de M^{re} Wauters devra figurer à l'exposition universelle de Vienne et que, vu la date rapprochée de cette exposition, il n'est pas à croire que la commission songe à placer dès à présent la toile dans les collections.

Je vous prie, en conséquence, Monsieur le Conservateur, de vouloir bien mettre le tableau de M^{re} Wauters à la disposition de cet artiste.

Monsieur le Conservateur
des Musées royaux
de peinture et de sculpture.

Pour le Ministre,
Le Directeur Général
Philippe

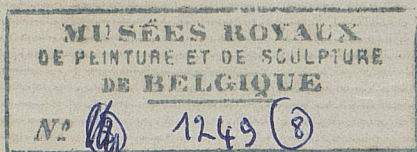
MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE
ET DE
SCULPTURE.

Bruxelles, le 11 janvier

1873.

N^o

—316—



Prépare à M^e le Secrétaire de
Comme les ordres nécessaires pour que
le tableau soit remis à M^r Wauters
d'après le désir de M^r le Ministre

Wauters

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

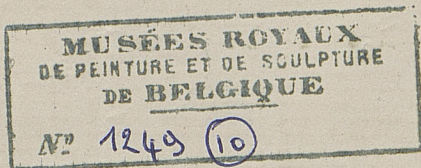
N^o 1249 (9)

Je déclare avoir reçu
de la Commission directrice
des Musées royaux de Peinture
et de Sculpture mon tableau
représentant: Léopold Van
der Goes au commandement des
Rouge-Cloches, acquis
par le Gouvernement.

J'accepte la responsabilité
toute des accidents qui
pourraient survenir à
cette toile pendant le
temps qu'elle sera
sous sa garde.

Bruxelles, le 13 Janvier 1873.

Emile Wauters



Monsieur Emile Wauters
prie Monsieur le Secrétaire
Sténon de bien vouloir
remettre au porteur de
ce mot mon tableau
de Hugues Vander Goes.

12 Janvier 1879.

Copie

Bruxelles, le 6 Janvier 1874.

à M^r le Ministre D. l' Intérieur.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1249 (11)

Apprenant que mon tableau : la folie
d'Hubert Van Der Voort, est revenue D. l'Exposition D.
Vienne, je viens, avant que cette toile ne soit
définitivement remplacée au Musée Moderne, solliciter
de votre bienveillance l'autorisation d'envoyer mon
œuvre à l'Exposition De Paris, D. cette Salonne.

Le travail que je fais en ce moment pour
le Gouvernement et la ville de Bruxelles et destiné
à la Décoration De l'Escalier Des Livres D. l'Hôtel
de ville, ne me donnant plus d'ici à quelques
années l'occasion d'exposer Des toiles De cette
importance, j'espère que M^r le Ministre prendra
en considération ma requête et m'accordera la
Faveur que je demande.

Comptant sur une réponse favorable, je vous
suis, D^r.

(Signé) Emile Wauters
Rue de la Source. 213
Quartier Louise

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

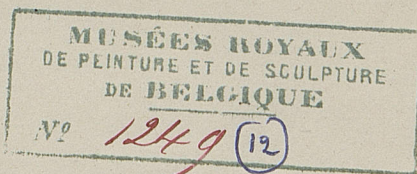
N^o. 12,854

N B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Bruelles, le 13 janvier 1874



Messieurs,

Par la lettre que j'ai l'honneur de vous
transmettre en communication, M. Emile Wauters
sollicite l'autorisation de pouvoir envoyer, au Salon
des Beaux-arts de la présente année, à Paris, son
tableau "La folie de Hugo Vandergoes", appartenant
à l'Etat, lequel a figuré à l'exposition universelle
de Vienne.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien me
faire parvenir un avis sur la suite qu'il y aurait
lieu de donner à cette requête.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma consi-
dération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Debour

A la Commission des Musées royaux de peinture et
de sculpture.

Brux. 24 Janvier 1874

à M^r le Ministre Des
Intérieur

Par vos décrets
des 13 et 21 de ce mois,
et, ^{en} les Brevets et
N^o 12854 & 12251, vous
nous transmettez les requêtes
par lesquelles M^{rs}. Emile
Wenters et Alex. Martelbaek,
sollicitent l'autorisation
d'envoyer au prochain Salon
de Paris les tableaux qu'ils
ont cédés au Gouvernement
et qui représentent: Les
folies d'Abgauer Vinder Gae
et les Rhétoriciens.

Nous référant aux
observations que nous
avons eu l'honneur de
vous présenter antérieu-
rement et ne devons rien
par notre rapport Des

Doss. X (N^o 1375-)

24 février 1873, nous devons
vous faire connaître, M^{rs} le
Ministre, que la Commission
des Beaux-Arts, considérant les
inconvénients et les dangers
qui entraînent le déplacement
fréquent d'ouvrages d'art
appartenant à l'Etat, a
pris pour règle générale d'envoyer
invariablement par avis d'af-
-fichage sur tenders les
demandes de l'étranger.

La loi nous doit permettre
de faire remarquer que les
artistes et le public sont
privés depuis plus d'un an
d'un grand nombre d'ouvrages
acquis par le Gouvernement
pour le Musée de l'National
et que lors de chaque Exposition
étrangère ce dépôt est mis
à contribution par les
artistes, de telle sorte qu'il
subit à tous propos une
désorganisation qui lui
est très préjudiciable.

* (Voir le dossier
N^o 1304 (Exposition
de Londres 1872).

Pour apprécier, nous
n'en doutons pas, l'utilité
d'une telle mesure fin à
une semblable situation
et de prévenir les artistes
qui cèdent leurs œuvres
à l'Etat, qu'ils renouent
d'acquiescer à la faculté
de faire figurer celles-ci dans
les expositions de pays ou
de l'étranger.

Notre Département semble
d'ailleurs partager cette
manière de voir, car en
nous informant que M^{rs}.
Wankel, Leger, Stollberg
&c, étaient autorisés à
envoyer leurs tableaux à
Venise, il nous donnait
en même temps l'assurance
que la faveur qui venait
d'être accordée dans ces
circonstances devait
exceptionnelle ment
être plus renouvelée.

Nous devons donc
insister, tant dans l'intérêt
de la conservation des Collections
de l'Etat que pour l'agré-
-ment des personnes qui
visiteront les collections ~~pour~~
pour que cette décision
soit rigoureusement exécutée.

La Commission des sciences
regrette donc de ne pouvoir
faire en votre esprit
sans elle. Wabers et
Marshallbach, dans les
demandes sont ci-jointes
elle vous prie, et les
membres, d'ag. l'esp.
De sa haute c.

Le Président

Le Secrétaire.

L. J.

R

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION

des

LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 14400

Bruelles, le 22 janvier 187



Monsieur le Conservateur,

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE
SOMMAIRE.

J'ai l'honneur de vous informer
que j'ai autorisé M^r E. Wauters
à envoyer à l'Exposition des
Beaux-Arts de Paris, le tableau
représentant la folie deh. Vanderghoes
qui se trouve au Musée Moderne.

Vous priez donner
les instructions nécessaires pour
qu'aucune des précautions propres
à assurer la conservation de cette
œuvre d'art ne soit négligée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Delaunay

Monsieur Fortin, Conservateur
des Musées de peinture &c

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1249 (15)

Monsieur le
Conseiller des Musées
Royaux de Peinture et de
Sculpture Le tableau qui il
a cédé à l'Etat et qui a
pour sujet : La folie de Hergens
Van der Goes. Cette toile lui
a été confiée pour figurer au
prochain Salon de Paris et sera
restituée au Musée moderne après
la clôture de cette Exposition.
Je m'engage à prendre toutes les
mesures nécessaires pour la
conservation de ce tableau et
j'assume l'entière responsabilité
des accidents qui pourraient
y survenir.

Bruxelles, le 9 Mars 1875.

Amélie Wauters

MAISON
FÉLIX MOMMEN.

FABRIQUE DE COULEURS,
TOILES, PANNEAUX, VERNIS, ETC.

FABRIQUE ET ATELIERS
31, rue De la Charité, 31.

SUCCURSALE
145, Boulevard Anspach, 145.

D. Arch. 1249 (16)
Bruxelles, le 10/6 1890

Monsieur Shienm.

Je viens de recevoir une
carte de Monsieur Imile
Wauters par laquelle il me
Charge du dévernissage du tableau
Vander Gols du Musée de Bruxelles.
Je vous en suis bien obligé Monsieur
Shienm; si vous voulez me faire
savoir quand je puis commencer
ce travail et où je pourrai le faire.
Recevez entre temps Monsieur
Shienm; mes salutations sincères.

F. Mommén

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N°

Paris 8 Juin 90
Cher M. Moumen
Veuillez m'obliger en me renvoyant
le plus tot
Emile Wauters.

Membre Correspondant de l'Institut.
possible Mon tableau Van
Der Goes du Musée de
Bruxelles 43. Avenue Victor Hugo
Ces Mémoires de la

Commission m'ont donné
l'ac dernier l'autorisation de
faire exécuter ce travail
Recevez mes meilleures
salutations

Warrington

X 13 29

MAISON

FÉLIX MOMMEN.



FABRIQUE DE COULEURS,

TOILES, PANNEAUX, VERNIS, ETC.

FABRIQUE ET ATELIERS

31, rue De la Charité, 31.

SUCCURSALE

145, Boulevard Anspach, 145.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N°

1248 (17)

Bruxelles 21 Juin

⁽²⁾
Cher Monsieur Stieñon

Je désirerais vivement
voir dévernir mon
tableau du Musée.
Pendant que je suis
à Bruxelles. Je compte
partir jeudi ou
vendredi. Voudriez-vous
s'en charger donc en me
faisant savoir le plus
tôt possible quand
les ouvriers peuvent
se présenter au Musée
pour faire ce travail

La Commission du
Musée m'a autorisé
l'an dernier de
réverser le Vandes Joes
Veuille recevoir
Cher Monsieur Tiénon
l'expression de mes
meilleurs sentiments

Paul Wautry
M. J. Froissart

72
Tableaux anciens
et
Modernes

Objets d'Art
Rentoilage · Transposition
Parquetage et Restauration
ENCADREMENTS
en tous genres et tous styles

1249 (18)
2 et 4 Rue de Ligne
Bruxelles, le

189

J. Buëso,

Musées Royaux de peinture et de sculpture
de Bruxelles Doit
Pour ce qui suit payable à Bruxelles

LITH. VAN ECKHOUDT-SEGHERS, BRUXELLES (Midi)

E. Wauters "La folie d'Hughes Vander Ghes"
lavé, dégraisé et pointillé les exagérations

250

Certifié sincère et véritable à la somme
de: Deux cent cinquante francs

J. J. Lucif

~~POUR LA COMMISSION DIRECTRICE~~

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

Le Secrétaire, le Président

M. J. Van der Ghes C. J. J. J.

affirmé par le Sous-signe
Ch. J. J. J.

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

MUSÉE WITERTZ

N°

ANNEXE

Objet :

Bruxelles, le

190

M. le Ministre,

J'ai l'honneur de vous
prier de vouloir bien
faire liquider au
profit de l'intéressé,
le montant de la facture
ci-jointe, en double
dépense, relative
à ~~la~~ ^{une} restauration, devenue
nécessaire au tableau
de M. E. Wauters, "La
Folie de Hans Panderloot".

Exercice

1903

Chapitre

matériel

Crédit.

2158 44

Allocation

280 "

Disponibilité

1908 44

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

M. le Secrétaire

1249
92
Bruxelles, le 12 octobre 1921.

Maître,

L'ouverture de nouvelles salles au Musée de Bruxelles a entraîné quelques modifications dans le placement des oeuvres décorant les anciens locaux et peut-être vous êtes vous ému d'apprendre que votre admirable composition La Folie de Hugo van der Goes avait été déplacée.

Votre oeuvre se trouvait devant une porte qu'il a fallu ouvrir pour établir une communication entre les nouvelles et les anciennes salles et elle a été provisoirement installée dans une salle voisine, en bonne place, bien entendu à la cimaise, et dans une perspective qui permet de la découvrir de loin.

Nous procédons à un renouvellement méthodique de nos installations. L'arrangement des nouveaux locaux a été accueilli avec une grande faveur. Nous y trouvons un encouragement pour poursuivre notre tâche. Les autres salles seront successivement remaniées et dans un avenir très prochain la Folie de Hugo van der Goes occupera dans un cadre digne d'elle la place d'honneur qui revient à un chef-d'oeuvre incontesté de la peinture belge contemporaine. Je saisis l'occasion

A Monsieur Emile WAUTERS,
artiste peintre,
PARIS.

qui m'est offerte pour vous exprimer mes sentiments profondément
admiratifs et vous prie, Maître, d'agréer l'assurance de mon
sincère dévouement.

Conservateur en chef.

1249 (21)

1249

Bruxelles, le 28 décembre 1921.

Jour

Monsieur et cher Maître,

Depuis une quinzaine de jours déjà nos remaniements au Musée Moderne, lesquels vont se continuer mais seront malheureusement en partie retardés par suite des travaux de réfection que le service des Bâtiments Civils vient de commencer dans une série de salles, nous ont permis d'assurer à votre tableau "La Folie de Hugues Van der Goes" une place tout à fait digne de cette très belle oeuvre. Celle-ci est rentrée dans la salle XIII où elle figurait précédemment sur chevalet; elle y occupe maintenant au milieu de la cimaise opposée, la place de La Marche des Saisons d'Eug. Smits, transférée dans une salle voisine, - si bien que votre composition domine la salle XIII et qu'étant placée dans l'axe de cette dernière, elle peut être aperçue de la salle centrale de la nouvelle galerie moderne récemment ouverte au public. J'ose espérer, Monsieur et cher Maître, que vous en serez fort satisfait. Si votre tableau a dû être placé momentanément dans la salle XI, c'est à cause des nécessités résultant des travaux exécutés au Musée Moderne. Nous avons, dès que faire se pouvait, ramené votre oeuvre dans la salle où le public l'admire depuis de nombreuses années, et nous l'y avons installée à la place d'honneur.

Croyez bien, Monsieur et cher Maître, à mes sentiments très distingués et tout dévoués.

A Monsieur Emile WAUTERS,

artiste peintre,

PARIS.

Le Conservateur en chef,

43 Avenue Victor Hugo. ??

1249 (2)

Paris. 1. 122.

Monsieur Fierens Gevaert
Conservateur en chef
au Musée de Bruxelles

Monsieur.

Je fus très surpris en apprenant, par des amis artistes, que ma toile "La Folie de V. der Gales" qui occupait depuis 30 ans une fort belle place au Musée de Bruxelles, avait été déplacée et perdue "dans un coin obscur" d'une salle nouvelle. De l'avis général mon tableau faisait à cette place un fort bon effet, aussi ai-je adressé une

à mon œuvre

Aujourd'hui vous voulez
bien m'informer que le
Van der Gaes a repris, dans
la ville qu'il occupait pré-
cédemment, une place des
plus honorable. Je vous
suis reconnaissant de
l'attention que vous avez
eue en me prévenant
de suite

Je vous prie de croire, cher
Monsieur à mes sentiments très
distingués
Jules Vanter

indiquer une protestation
à M. H. Walters membre
de la Commission du Musée

En affirmant mon émotion
des plus légitimes, je crois, vous
vous êtes empressé très aimable-
ment de m'écrire, en
termes fort flatteurs - ce dont
je vous remercie tout par-
ticulièrement - que cette place
n'était que "provisoire" et
qu'avant peu une place
d'honneur serait réservée à

tableau est maintenant encore plus avantageusement présenté que jadis.

Je vous prie de croire, Monsieur et cher Maître, à mes
sentiments très distingués et tout dévoués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Emile WAUTERS?

1249 (23)

Bruxelles, le 6 janvier 1922.

Monsieur et cher Maître,

L'on ne peut pas dire que votre toile, La Folie de vander Goes, que les circonstances nous avaient obligés de transférer provisoirement dans une autre salle, était perdue "dans un coin obscur" et faisait à cette place un pitoyable effet. Pour qu'il fût possible au public de la retrouver facilement, nous avons cru bien faire en l'installant dans une salle voisine (dont l'éclairage est le même que celui de la salle que le tableau venait de quitter) et nous l'avons placée tout en face de la salle VIII d'où elle pouvait ainsi être aperçue des visiteurs. Et pour lui donner cette place, nous avons même dû mettre à la réserve une toile importante de nos collections. L'on ne peut pas toujours se rendre compte exactement des difficultés que nous éprouvons ici à classer et présenter nos oeuvres en ce moment où le tiers de nos salles du Musée Moderne est dépourvu de tous ses tableaux et livré aux entrepreneurs qui ont commencé des travaux de restauration qui dureront encore plusieurs mois.

Mais je suis heureux que nous ayons pu, sans trop tarder, ramener votre belle oeuvre dans la salle XIII et l'y installer, non plus comme précédemment sur chevalet devant une baie de porte, mais à la rampe au milieu de la paroi opposée, la paroi principale de la salle, là même où se trouvait La Marche des Saisons d'Eug. Smits. C'est dire que votre